

À LA SANTÉ DE SIMONE, ET DE TOUTES LES FEMMES !

Solidaires SUD Cévennes s'associe aujourd'hui à la célébration organisée par le collectif Maternité à Défendre pour les 50 ans de la loi Veil. Nous rendons hommage à celle qui réussit à convaincre un Parlement très majoritairement masculin et rétif que légaliser l'avortement allait protéger la vie des femmes, leur corps, et leurs choix jamais confortables sur ce sujet.

Nous rendons aussi hommage, au-delà de Mme Simone Veil, à toutes celles qui sont mortes d'avoir voulu avorter clandestinement avant cette loi, ainsi qu'à celles et ceux qui ont lutté, agi, écrit, publié, filmé, dans l'illégalité et la légalité avant 1975 pour conquérir enfin ce droit fondamental.

On pourrait croire ce droit durablement acquis. Mais la frange la plus réactionnaire de la société s'élève encore contre un acte qui ne doit relever que du choix de chaque femme, que ce soit pour sa santé physique, mentale ou simplement parce qu'elle ne désire pas d'enfant. Les militant·es anti-avortement sont nombreux·euses à l'extrême-droite, et chez les intégristes religieux de toute obédience. On en trouve même un nombre beaucoup trop important dans les derniers gouvernements français !

Il faut continuer de se battre pied à pied contre les lobbies et contre les personnes qui veulent remettre en cause la loi et ses dispositions.

Le droit à l'avortement, ce n'est pas qu'une loi. **Préserver ce droit, c'est le rendre effectif et accessible à toutes les femmes sur le territoire français.** C'est bien beau d'avoir une loi, mais sans centre IVG, sans médecin spécialiste, sans rendez-vous dans les délais légaux : comment faire ?

Ici à Ganges, depuis que la clinique privée Saint-Louis a décidé de fermer le service de maternité en décembre 2022, il n'y a plus d'IVG possible sur le secteur. Les femmes de ce bassin de santé (74 communes isolées) doivent déployer une énergie considérable en un temps très contraint pour parvenir à avorter dans les délais.

Il en va de même pour tous les autres actes réalisés dans une maternité, jusqu'aux accouchements que plusieurs familles ont dû réaliser sur la route entre leur domicile et l'hôpital de Montpellier, Millau ou Nîmes.

C'est le choix des décideurs privés qui entraîne ces conséquences graves pour les femmes et leurs familles !

Alors qu'un service public garantit l'égalité de traitement entre tous·tes, où que l'on vive, qui que l'on soit, en France.

En l'absence d'un service public de santé solide, et maillant correctement le territoire ; en l'absence de vision politique déterminée, le gouvernement offre des espaces à des investisseurs privés, dont l'objectif premier est la rentabilité et si possible, le gros profit. Nous l'avons amèrement constaté ici : la santé des femmes ne rapporte pas assez à ces gens, et elle est donc sacrifiée sans aucun scrupule.

Le collectif Maternité à défendre (MàD) lutte pour la réouverture du service d'obstétrique dans la future nouvelle clinique : rejoignez-le !

Des militant·es d'organisations syndicales luttent pour retrouver des services publics forts y compris dans les territoires ruraux, au sein d'une société plus juste et plus en phase avec son environnement : rejoignez-les !

Bon anniversaire Simone, bonne manifestation !